



**B'NAI B'RITH
INTERNATIONAL**

**INSTITUT
JONATHAS**
POUR ÉVITER QUE LE PASSÉ SOIT NOTRE FUTUR

Les universités belges au miroir du 7 octobre : une analyse des dynamiques antisionistes

Dr. Joël Kotek (Institut Jonathas)

En Belgique, il est permis d'évoquer un antisionisme radical d'atmosphère qui distingue le pays de ses voisins européens les plus proches. L'opposition à l'État d'Israël imprègne les sphères politique, médiatique et culturelle, tout en trouvant un terreau particulièrement fertile au sein des universités. Les réactions aux tragiques événements du 7 octobre dernier ont encore accentué cette tendance, révélant une absence de compassion pour les victimes israéliennes et, au contraire, une radicalisation des discours anti-israéliens. Comme si le Hamas n'avait pas commis le plus grand massacre de Juifs depuis la Shoah. Cette dynamique s'est traduite par une exclusion toujours plus marquée d'Israël des espaces académiques, un processus amorcé dès les années 2000 et constamment renforcé depuis. À cet égard, la réaction des universités belges face aux attaques du Hamas a été particulièrement révélatrice. L'Université Libre de Bruxelles et l'Université de Gand se sont distinguées des autres universités belges par leur politique de boycott d'Israël. Par soumission aux diktats de groupes minoritaires ou par conviction ? La question mérite d'être posée. Ce dont on peut témoigner, c'est d'une *weltanschauung*, d'une vue métaphysique du monde très progressiste, que d'aucuns qualifiaient d'adhésion d'une partie de la gauche aux théories islamistes ou fréristes.

S'agissant de la prestigieuse et libre-penseuse ULB, on soulignera, par exemple, l'embarras des autorités académiques face à la présence des lieux de prière musulmans disséminés au sein de ses différents campus. Dans un même ordre d'idée, on rappellera l'accueil chaleureux réservé, en 2015, à l'islamologue Tariq Ramadan, intellectuel organique des Frères musulmans. On pourrait encore rappeler les titres de Docteur Honoris Causa décernés à des personnalités connues pour leur hostilité à Israël. On songe à Ken Loach, Didier Fassin ou encore Simon Gronowski, un rescapé de la Shoah, compagnon de route du PTB communiste. C'est encore dans cette belle université que l'on choisit de dérouler, en octobre 2024, le tapis rouge à la très controversée Judith Butler qui, rappelons-le, soutint et justifia la séquence génocidaire du 7 octobre.

C'est toujours à l'ULB que Pieter Lagrou, l'enseignant en charge du cours magistral d'histoire contemporaine, non content de jeter la responsabilité sur d'hypothétiques

réservistes de Tsahal « tueurs d'enfants » dans les incidents antisémites d'Amsterdam, en vient à caractériser Israël, devant des centaines d'étudiants, de « dictature génocidaire

¹ ». C'est également l'un de ses professeurs, François Dubuisson, qui, le soir même du 7 octobre, invité au journal télévisé de la chaîne publique francophone RTBF, justifiait implicitement les attaques du Hamas en les présentant comme une réaction à la politique d'occupation d'Israël, comme si Gaza était encore occupée et que les kibbutzim se trouvaient en territoires occupés. Loin d'être isolé, cet honorable enseignant déroulait la vulgate de son employeur, le *Centre de droit international* de l'ULB. Citons aussi l'invitation quasi-officielle, en 2015 de l'islamologue Tariq Ramadan, lié au Frères musulmans. Le climat général de l'ULB est marqué par un soutien à la cause palestinienne, qui, hélas, se confond avec un rejet obsidional d'Israël allant jusqu'à l'obsession. La passion israélienne qui caractérise cette vénérable université explique l'arrachage systématique de toutes affiches de l'Union des Etudiants Juifs (UEJB), y compris celles figurant les enfants otages captifs du Hamas.

Quant à l'Université de Gand, elle est aujourd'hui l'une des principales universités européennes à promouvoir le boycott d'Israël, notamment à travers sa plateforme *Belgian Campaign for the Academic and Cultural Boycott of Israel* (BACBI). L'opposition à Israël y semble quasi structurelle, contrairement à l'ULB qui se croit neutre. Aussi, n'est-il pas étonnant que le mouvement de protestation anti-israélien ait démarré presque simultanément dans ces deux institutions.

Chronique des événements liés à l'occupation propalestinienne

Université de Gand (UGent)



Occupation de bâtiments de l'UGent 1

Les actions propalestiniennes ont débuté à l'Université de Gand (UGent) le 5 mai 2024, avec l'occupation de l'UFO (*Universiteitsforum*) par environ 300 activistes. À l'origine de cette

¹ Pieter Lagrou. 2025. « Holocaust Bystanders: A History of the Modern State at War », ULB TV, <https://www.youtube.com/watch?v=vL1x651PdEk&t=4s>

action se trouvait *Ghent Students for Palestine* qui ne semble pas actif avant décembre 2023. Les manifestants avaient installé des tentes sur le campus et organisé diverses activités quotidiennes pour sensibiliser la communauté universitaire à leur cause. Le mouvement avait rapidement bénéficié du soutien d'une soixantaine de professeurs et d'employés de l'université. Le recteur de l'UGent, Rik Van de Walle, fut invité à rompre tout lien institutionnel avec Israël. Le 17 mai, après une évaluation menée par le Comité des politiques des droits de l'homme de l'université, le recteur annonça que certaines institutions israéliennes ne répondaient plus aux normes de l'UGent en matière de droits humains. L'Université de Gand avait ainsi annoncé la rupture de ses collaborations avec trois institutions israéliennes spécifiques :

- L'Institut de technologie Holon,
- L'Institut de recherche MIGAL Galilée,
- Le Centre Volcani, spécialisé en recherches agricoles.

Postulant une rupture totale avec toutes les universités israéliennes, les activistes refusèrent de lever leur mouvement d'occupation : « *Dans notre lutte pour la solidarité avec une Palestine libre, notre demande d'un boycott universitaire complet est non négociable.* » pouvait-on lire sur une banderole du campus en mai 2024. Face à cette occupation prolongée, l'université se résolut à saisir la justice pour obtenir l'expulsion des manifestants. Initialement, le tribunal de première instance de Flandre orientale avait rejeté cette demande, estimant qu'il s'agissait d'une manifestation pacifique d'étudiants. Toutefois, la cour d'appel de Gand infirma cette décision, jugeant que l'occupation allait bien au-delà d'une simple protestation pacifique. Elle ordonna l'expulsion des occupants. Le 26 mai 2024, l'université décida de mettre fin à cette occupation, sollicitant l'intervention de la police pour évacuer les manifestants. Lors de cette opération, une dizaine de personnes furent interpellées. Cependant, malgré cette intervention, les étudiants poursuivirent leur occupation. Tout en décidant de maintenir des collaborations avec six entreprises et institutions de recherche israéliennes non-universitaires, l'U-Gent décida, le 31 mai 2024, de rompre ses collaborations institutionnelles avec l'ensemble des universités israéliennes, marquant ainsi une intensification de sa position. Mieux encore, elle s'engagea à plaider pour la suspension de la participation d'Israël aux programmes européens de recherche et d'éducation, dans le cadre d'un effort concerté impliquant d'autres universités belges. Les étudiants propalestiniens mirent fin à leur occupation du bâtiment UFO le 25 juin 2024.

Université Libre de Bruxelles (ULB)



Occupation des bâtiments de l'ULB 1

Le 7 mai 2024, dans la lignée des actions initiées à Gand, un groupe d'étudiants occupa un bâtiment du campus du Solbosch de l'ULB. Rebaptisé *bâtiment Walid Daqqa* en hommage à un terroriste palestinien mort en détention dans une prison israélienne, ce lieu devint rapidement le centre d'une mobilisation étudiante. Une immense bannière appelant à la libération de Georges Abdallah, un terroriste libanais condamné pour complicité d'assassinat en France, fut également déployée sur la façade du bâtiment, de même qu'une banderole glorifiant la lutte armée. Le collectif d'occupation, qui se désigna comme l'*Université Populaire de Bruxelles*, organisa des manifestations devant le rectorat pour exiger de l'ULB qu'elle *"cesse tout partenariat et lien avec des universités et entreprises sionistes"*. L'occupation mit rapidement les autorités académiques dans une situation délicate. La sympathie initiale et proclamée envers les activistes propalestiniens n'y changea rien. Les autorités furent très rapidement confrontées à des actes de vandalisme et de violence, pas seulement verbale. Un incident grave survint le jour même du début de l'occupation : Gad Deshayes, président de l'Union des Étudiants Juifs de Belgique (UEJB), fut agressé physiquement près du bâtiment occupé alors qu'il récupérait sa voiture. Deshayes déclara : « *Quelqu'un s'est précipité sur moi en disant qu'il me reconnaissait comme vice-président des étudiants juifs. Il m'a roué de coups au visage et m'a jeté au sol. Une autre personne a tenté d'intervenir, mais mon agresseur l'a dissuadée en affirmant qu'il fallait continuer à me frapper parce que j'étais juif.* » Grâce à l'intervention rapide des gardes de sécurité de l'université, le co-président de l'UEJB évita des blessures graves. En réaction, la rectrice Annemie Schaus annonça que l'ULB portait plainte pour les violences commises. L'incident suscita une vive émotion, notamment au sein de la communauté juive, qui organisa un rassemblement devant le rectorat pour condamner les agressions et réclamer des mesures de protection pour les étudiants juifs.

Une occupation radicalisée

Rien n'y fit. Le collectif poursuivit ses actions en organisant, le 23 mai, un "Festival Intifada", réunissant étudiants, activistes, familles et enseignants autour de la cause palestinienne. Les festivités incluaient des débats, des projections de films militants, ainsi que des discours de figures controversées, connues pour leur rhétorique virulente à l'égard d'Israël. Un moment

notable fut la diffusion d'un documentaire glorifiant les actes de résistance armée du Hamas, présenté comme un mouvement de "libération nationale". Cette projection suscita l'indignation d'une partie des enseignants et des étudiants, mais les autorités universitaires refusèrent d'intervenir. La rectrice Annemie Schaus, tout en reconnaissant que certaines des activités organisées par les occupants étaient "polémiques", affirma qu'il s'agissait d'une "expression de la liberté de manifestation et les préoccupations de cette jeunesse". L'atmosphère se détériora davantage lorsque des slogans ouvertement antisémites furent scandés lors de manifestations organisées à l'intérieur du campus. Des témoignages rapportèrent des chants tels que : « *Gloire à Yahya Sinwar* », « *Khaybar, Khaybar, ya Yahud* » (référence à une bataille historique où des Juifs furent vaincus, puis massacrés) et des appels explicites à la disparition d'Israël. Ces incidents, bien que dénoncés par des associations étudiantes juives et des organisations de lutte contre l'antisémitisme, furent largement ignorés par les autorités académiques.



La position ambiguë de l'ULB

Avec le soutien de nombreux membres du corps professoral, notamment en droit international et en sciences sociales, le Conseil Académique (CoA) céda à certaines revendications des activistes. Le 27 mai, il annonça la suspension de tous les projets de recherche impliquant des universités israéliennes, jusqu'à ce que celles-ci s'engagent à respecter les exigences de la Cour internationale de Justice (CIJ). Notons que la suspension ne concerna pas les collaborations académiques individuelles et aussi qu'elle s'étendit également, dans un premier temps, aux universités palestiniennes, et ce, aussi longtemps que les otages ne seraient pas libérés. Cette décision provoqua la colère des activistes, qui intensifièrent leur campagne pour exiger une rupture totale avec Israël et la création de partenariats avec des institutions palestiniennes. Un discours d'équilibrisme qui n'apporta aucune solution.

Le cas Elie Barnavi

Un autre événement illustra les dérives et l'amplification du mouvement : le 3 juin 2024, un débat contradictoire organisé par le rectorat incluant Elie Barnavi, historien israélien et ancien ambassadeur d'Israël, dut être transféré hors du campus, par mesure de sécurité. Les activistes avaient publié sur X un communiqué, exigeant l'annulation de sa venue, qualifiant ce partisan depuis toujours d'un Etat palestinien aux côtés d'Israël, de "*représentant d'un État fasciste, suprémaciste et d'apartheid*". Lors de la rencontre entre Eli Barnavi, le journaliste Pierre Haski, l'historien Vincent Lemire et la professeure Elena Aoun qui se tint à l'auditorium de Flagey, c'est-à-dire hors les murs de l'ULB, trois étudiants accaparèrent la parole des gradins, sous les huées du public. La rectrice accorda à l'un d'entre eux quelques minutes pour annoncer, sur scène, une diatribe contre l'état d'Israël. En revanche, la conférence des députés

européens Marc Botenga et de Rima Hassan, organisée par le COMAC, la section étudiante du Parti du Travail (PTB), un parti marxiste-léniniste prochinois, fut bien maintenue sur le campus. Pourtant, sans même citer ses liens avec le régime criminel de Bachar el Assad, l'activiste LFIste avait été ciblée en avril 2024 par une plainte pour apologie du terrorisme², puis en août 2024 par une demande de levée de son immunité parlementaire³ et ce, pour avoir manifesté en Jordanie sous le drapeau de la branche armée du mouvement terroriste Hamas⁴. Quant à Marc Botenga (PTB), on notera qu'il fit partie des 21 députés sur 700 qui refusèrent de soutenir une résolution européenne qualifiant l'attaque du 7 octobre par le Hamas d'acte terroriste⁵. Dont acte.



réseaux sociaux.

Fin de l'occupation

L'occupation s'étendit sur plusieurs semaines, forçant finalement le rectorat à réagir sous la pression médiatique croissante. Lors d'une conférence de presse tenue le 30 mai, Annemie Schaus tenta de défendre la gestion de la situation par l'université : *"Nous condamnons fermement toute forme d'antisémitisme ou d'appel à la violence. Cependant, nous devons également garantir la liberté d'expression et de réunion, qui sont au cœur de nos valeurs académiques. Nous dialoguons activement avec les occupants pour trouver une solution pacifique."* Cette déclaration, jugée tiède par de nombreux observateurs, fut perçue comme une tentative d'apaiser les tensions sans prendre de mesures concrètes. En réalité, l'ULB s'est révélée paralysée, hésitant à expulser les occupants de peur de provoquer une escalade.

Une évacuation tardive et controversée

² Le Monde et AFP, « Mathilde Panot et Rima Hassan entendues par la police dans des enquêtes ouvertes pour « apologie du terrorisme », *Le Monde*, 30 avril 2024.

³ Le Monde et AFP, « Des élus Renaissance dénoncent la présence de Rima Hassan à une manifestation « pro-Hamas » en Jordanie », *Le Monde*, 22 août 2024.

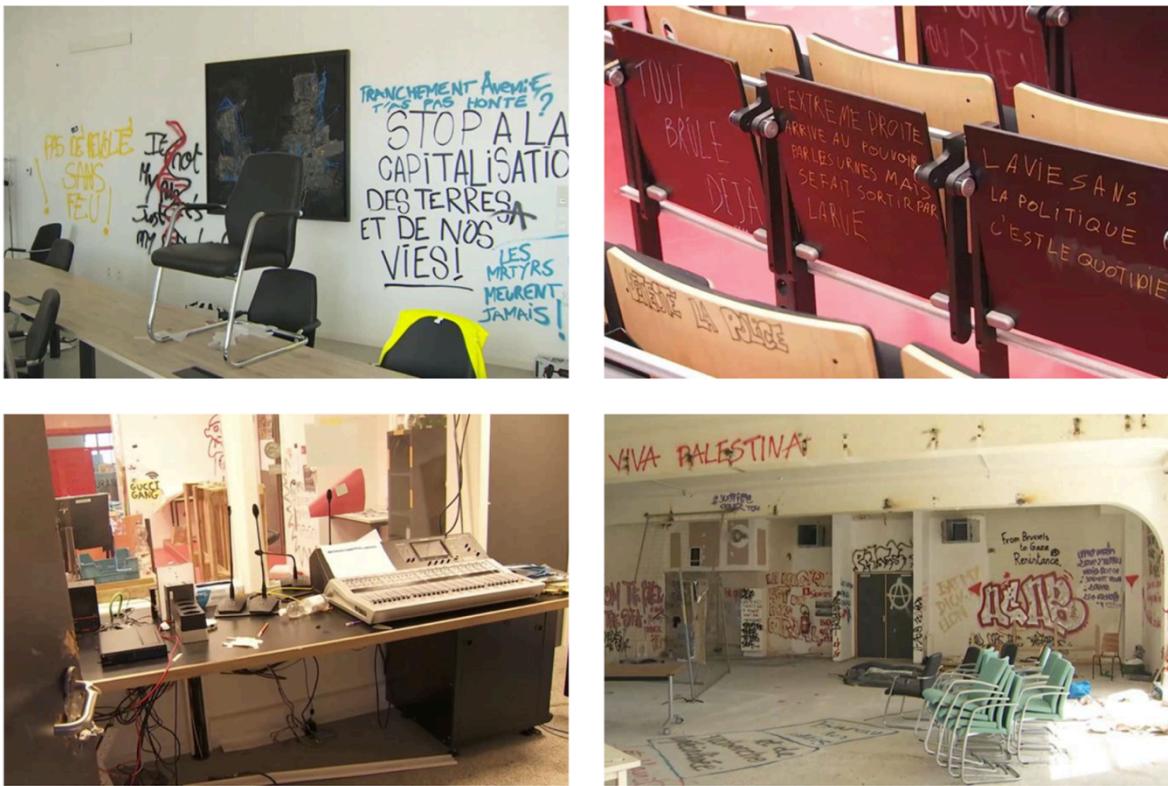
⁴ Nora Bussigny, « Rima Hassan s'affiche pro-Hamas sans réserve en Jordanie », *Le Point*, 17 août 2024.

⁵ Martin Buxtant, « Pourquoi le PTB n'a pas voté la résolution européenne condamnant le Hamas? », *RTL info*, 24 octobre 2023.

Finalement, après plus d'un mois d'occupation, déplorant une situation de plus en plus dégradée, notamment en raison des dégâts constatés, le rectorat se résolut à demander l'intervention des forces de l'ordre. Le bâtiment B fut finalement évacué le 25 juin par la police. Les activistes dénoncèrent "*une répression brutale orchestrée par un rectorat soumis aux pressions sionistes*", tandis que la communauté juive regrettait que cette décision ait été prise si tardivement, après tant de tensions et d'incidents. L'ULB annonça la mise en place d'un groupe de travail pour réfléchir à l'avenir des collaborations académiques avec des institutions israéliennes, tout en réaffirmant son engagement en faveur de la liberté d'expression. Une déclaration jugée insuffisante par certains, qui y voyaient une manière de ne pas adresser les racines profondes du problème. Les autorités universitaires constatèrent des dégâts considérables, estimés entre 500 000 et 700 000 euros, incluant des murs tagués, du matériel technique détruit et des auditoires saccagés.



Intérieur du bâtiment occupé par les militants



Intérieur du bâtiment occupé par les militants

Pourtant, malgré les preuves accablantes d'antisémitisme et de violences, certains continuèrent de vanter le caractère démocratique de l'occupation. Un article de la *Ligue de l'Enseignement* alla jusqu'à saluer une « organisation inclusive et pédagogique »⁶:

« Croisé devant le bâtiment, concentré sur un yaourt offert par une association en soutien à l'occupation, un agent de sécurité nous donne l'occasion de prendre le pouls de la situation: «*Oui, tout se déroule bien, les jeunes nous respectent et échangent dans le calme. Je n'ai pas connaissance de débordements. Ceux que je crains, ce sont les militants d'extrême droite qui peuvent se montrer violents*». «*Je suis très impressionné par l'organisation de ces étudiants, approuvera par la suite une personne issue du milieu académique, c'est la première fois que je vois un mouvement étudiant avec une forme aussi inclusive et démocratique. Certain·es étudiant·es apprendront plus de ces semaines d'occupation qu'avec cinq années d'études.*»

Cette vision jure assurément avec celle du parquet de Bruxelles qui confirma l'existence de plaintes contre plusieurs participants pour "appartenance à un groupe promouvant la haine raciale", "coups et blessures" et "dégradations". Ceci expliquant cela, l'évacuation n'a pas réglé les problèmes de fond au sein de l'université. Le climat d'intimidation persiste sur le campus, notamment pour les étudiants juifs. On déconseille aux deux co-présidents de fréquenter le campus de l'ULB. Les activistes propalestiniens continuent de s'opposer à des

⁶ <https://ligue-enseignement.be/education-enseignement/articles/actualites/occupation-ulb>, 7 juin 2024.

événements, même sans lien direct avec Israël, en raison des liens supposés des participants avec Israël. Non sans raison, les étudiants juifs sur le campus continuent à se sentir marginalisés, voire menacés, surtout dans un climat où des mouvements radicalement anti-israéliens et antisémites tiennent le haut du pavé. Plus interpellant encore, l'ULB choisit de rétablir son partenariat avec l'Université de Bir Zeit, bastion du mouvement extrémiste *Samidoun*.

Le cas Samidoun

Fondée en 2011, Samidoun se présente comme un simple réseau international de solidarité avec les prisonniers palestiniens. Mais cette organisation est suspectée de soutenir la politique et les actions du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) ainsi que du mouvement islamiste Hamas, tous deux classés comme organisation terroriste en Europe. Le Hamas encourage d'ailleurs publiquement les activités de Samidoun en Belgique. Selon l'Organe de Coordination pour l'Analyse de la Menace (OCAM), « *Samidoun est un réseau extrémiste de gauche, mu par une idéologie qui ne désapprouve pas l'usage de la violence, et qui possède des liens avec des organisations terroristes* » (OCAM, *Insight*, N°18, 2024). L'inscription de Samidoun sur la liste des organisations terroristes de l'Union européenne a fait l'objet d'une question parlementaire le 18 octobre 2023. En Allemagne, les activités de Samidoun ont été interdites depuis le 2 novembre 2023 par la ministre fédérale de l'Intérieur Nancy Faeser en raison du soutien public de Samidoun au massacre du 7 octobre perpétré par le Hamas : « *Avec le Hamas, j'ai aujourd'hui complètement interdit les activités d'une organisation terroriste qui vise à détruire l'État d'Israël. En tant que réseau international, Samidoun a diffusé une propagande anti-israélienne et anti-juive dans divers pays sous le couvert d'une « organisation de solidarité » pour les prisonniers. Samidoun a également soutenu et glorifié diverses organisations terroristes étrangères, dont le Hamas. L'organisation de célébrations spontanées ici en Allemagne en réponse aux terribles attaques terroristes du Hamas contre Israël montrent la vision du monde antisémite et inhumaine de Samidoun d'une manière particulièrement dégoûtante* ». Les liens de la nébuleuse Université Populaire avec le mouvement Samidoun sont évidents.

Le premier communiqué de presse de cette UP en date du 6 mai a été publié sur la plateforme de Charleroi pour la Palestine. Créée en 2009, cette plateforme est membre du réseau Samidoun (OCAM, *Insight*, N°18, 2024) dont elle relaye activement toutes les activités. L'Université populaire a notamment organisé dans le bâtiment occupé de l'ULB une « Conférence sur l'histoire de la résistance en Palestine » impliquant Khaled Barakat le 20 mai et une « Conférence sur l'histoire des Mouvements étudiants en Palestine » avec Mohammed Khatib le 21 mai. Barakat est porte-parole de Samidoun pour le Canada et Khatib est coordinateur de Samidoun pour l'Europe. Barakat (cf. arrêt du 11.03.2022 du Tribunal administratif de Berlin) et Khatib sont tous deux réputés proches du FPLP et promeuvent sa politique visant à abolir par la violence l'État d'Israël⁷.

Université de Liège

⁷ Voir

<https://cclj.be/occupation-propalestinienne-de-lulb-batiment-saccage-influence-etrangere-et-banalisation-des-dis-cours-radicaux/>

Le 10 mai 2024, des étudiants propalestiniens ont occupé le hall d'entrée du bâtiment de la place du Vingt-Août à l'Université de Liège, exigeant la rupture des liens avec les universités et entreprises israéliennes. Après vérification des allégations, l'ULiège constata qu'elle n'avait plus de partenariats actifs avec des universités israéliennes. Si l'université s'était engagée à suspendre toute coopération avec des institutions impliquées dans des violations graves des droits humains, elle refusa toutefois de rompre globalement ses relations scientifiques avec Israël, au grand dam des activistes, qui qualifièrent la rectrice Anne-Sophie Nyssen de « pro-génocide » (sic). Celle-ci décrivit la situation comme une « *prise en otage de l'université* ». Face à la radicalisation du mouvement, l'université s'engagea à ne conclure aucun partenariat bilatéral avec Israël tant que des violations manifestes du droit international seraient constatées. Elle décida également de suspendre toute collaboration avec deux entreprises actives dans le domaine militaire : PB Clermont, sanctionnée pour l'envoi de poudre à canon à Israël en novembre 2023, et Mecar, productrice de phosphore blanc, interdit par les conventions internationales.

Revendiquer plusieurs victoires, notamment la création d'un Conseil éthique participatif et l'élargissement d'une commission existante pour examiner la conformité des partenariats avec le droit international, permit aux manifestants de quitter le hall central de l'université après 40 jours d'occupation, le 21 juin. La rectrice Anne-Sophie Nyssen souligna la gestion négociée de l'occupation, évitant ainsi les violences observées dans d'autres universités.



Vrije Universiteit Brussel (VUB)

Le 13 mai 2024, environ 40 militants du groupe étudiant *Palestine Solidarity Network* occupèrent le bâtiment STOA, qu'ils rebaptisèrent Jabalia Hall en référence au plus grand camp de réfugiés palestinien. Leur principal objectif était de réclamer la fin des collaborations entre la VUB et des institutions israéliennes. Dans une lettre ouverte adressée au recteur Jan Danckaert, 291 employés de la VUB, dont 51 professeurs, doctorants, assistants et membres du personnel, demandèrent une réponse claire sur les mesures envisagées pour répondre aux revendications des étudiants. Dans les jours qui suivirent, un accord fut trouvé entre les étudiants et l'administration universitaire. Dans un communiqué, le recteur salua "la persévérance des étudiants occupants" et exprima sa volonté d'évaluer les collaborations avec des institutions israéliennes, notamment dans le cadre de projets de recherche financés par l'Union européenne. Une enquête interne révéla qu'en réalité la VUB n'avait aucun partenariat bilatéral direct avec des universités israéliennes, mais qu'elle participait à des



projets européens impliquant des partenaires israéliens. Cependant, des incidents survenus lors de l'occupation conduisirent l'université à exiger la fin du mouvement. Après des discussions approfondies entre le rectorat, le personnel et les étudiants, un nouvel accord fut conclu le 9 juillet 2024, et les occupants évacuèrent le bâtiment STOA le 10 juillet.

Katholieke Universiteit Leuven (KU Leuven)

En 2024, des activistes propalestiniens organisèrent plusieurs actions à la KU Leuven pour protester contre les collaborations de l'université avec des institutions israéliennes. Dès le 18 février, environ 200 étudiants et employés s'étaient rassemblés sur la Ladeuzeplein, scandant des slogans tels que "Shame on KU Leuven" pour dénoncer ses partenariats avec Israël. Le 13 mai, des activistes occupèrent le bâtiment "de Nieuwe Valk", appartenant à la faculté de droit. Leur objectif était d'imposer le boycott académique des institutions israéliennes. Les autorités académiques menacèrent d'évacuer les locaux par la force, mais la décision du bourgmestre de la cité, Mohamed Ridouani (Vooruit), de ne pas prêter sa police empêcha cette action. Quelques jours plus tard, les étudiants étendirent leur mobilisation en occupant le siège du Rectorat situé sur la Waaistraat, d'où ils furent délogés par la police. Face à ces événements, le recteur de la KU Leuven, Luc Sels, adressa un message au personnel, annonçant une aide psychologique et un soutien pour les professeurs et étudiants palestiniens affectés par la situation. Cependant, cette initiative fut critiquée par les activistes, qui dénoncèrent une contradiction. "Le CE DMM et

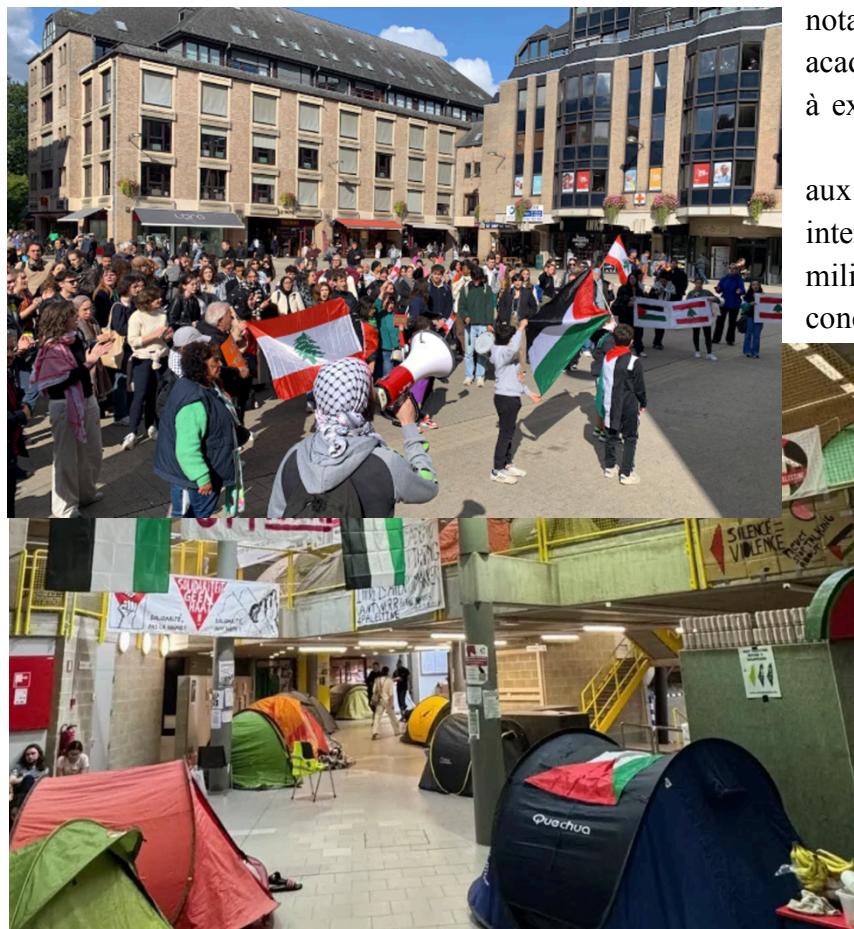
l'administration de l'université veulent alléger les souffrances des victimes, mais refusent de mettre fin à leur coopération avec les auteurs", déclarèrent-ils. "Est-il acceptable de collaborer avec un meurtrier tout en essayant de réconforter les familles endeuillées ?" La réalité était que la KU Leuven n'avait de liens structurels avec aucune université israélienne, mais qu'elle participait bien à une quinzaine de projets collaboratifs avec des partenaires israéliens, financés principalement par le programme européen Horizon. Refusant toute idée de boycott généralisé, le recteur Luc Sels assura que chaque projet avait été minutieusement examiné pour garantir qu'il ne pourrait être utilisé à des fins militaires ou abusives. Après plusieurs tentatives de médiation et des procédures judiciaires, le juge de paix de Louvain ordonna, le 6 septembre 2024, l'évacuation des lieux. Les étudiants quittèrent le bâtiment peu après cette décision, mettant ainsi fin à l'occupation.

Université d'Anvers : mobilisation et décisions controversées



Le 13 mai 2024, en écho aux mouvements de protestation sur d'autres campus, des étudiants de l'Université d'Anvers appelèrent à la fin des collaborations avec les universités israéliennes. Face à ces revendications, le recteur Herman Van Goethem engagea un dialogue avec les étudiants occupants. En réponse aux critiques, l'université suspendit ses accords généraux de coopération avec les institutions israéliennes en lien avec les autorités militaires. Cependant, les projets de recherche en cours furent autorisés à se poursuivre, sous réserve d'un examen complémentaire par le comité d'éthique. Dans certains cas spécifiques, des collaborations furent même maintenues après une analyse approfondie. Par exemple, une coopération avec l'Université hébraïque de Jérusalem, initialement jugée problématique en raison de ses liens avec des programmes de formation militaire, fut réévaluée. Non sans courage, après des discussions détaillées avec l'administration israélienne, il fut conclu qu'aucun risque d'implication dans des violations graves des droits humains ne subsistait, permettant ainsi la poursuite de cette collaboration. Le recteur Herman Van Goethem souligna l'importance du respect des droits humains et des décisions internationales. Il appela

notamment ses collègues académiques en Israël et à Gaza à exhorter leurs gouvernements respectifs à se conformer aux décisions de la Cour internationale de justice. Les militants saluèrent les concessions obtenues, tout en critiquant les actions du recteur, qui n'avait pas cédé sur la coopération avec l'Université Hébraïque de Jérusalem. Menacés d'expulsion, les activistes quittèrent le bâtiment de l'université le 25 juin 2024 après six semaines d'occupation. "Nous avons obtenu plusieurs victoires, mais ce n'est pas la fin du mouvement UAntwerp for



Palestine", déclarèrent-ils.

Université catholique de Louvain (UCLouvain)

La vénérable université catholique fut également le théâtre d'une action d'occupation. Déjà en 2018, elle avait été au cœur d'une controverse liée à son opposition présumée à une campagne appelant au boycott d'Israël. Bien que l'université ait précisé qu'elle ne prenait pas de position officielle sur le boycott, cet épisode avait suscité un débat public sur l'implication des

institutions académiques belges dans de telles initiatives. Le 15 mai, des étudiants propalestiniens occupèrent le bâtiment Coubertin de l'UCLouvain, une occupation qui se prolongea pendant plusieurs jours. Comme à Bruxelles et Liège, les activistes exigèrent le boycott d'Israël. En réponse à ces mobilisations, l'UCLouvain réaffirma d'abord sa condamnation des attaques contre les institutions d'enseignement palestiniennes. L'université précisa qu'elle n'avait pas de collaborations institutionnelles avec des universités israéliennes et que les rares accords de mobilité étudiante en cours avaient été suspendus immédiatement. Par ailleurs, les autorités académiques annoncèrent qu'une analyse approfondie des collaborations scientifiques individuelles serait menée afin d'éviter tout lien avec des organisations impliquées dans des violations du droit international et des droits humains. Finalement, après une série de réunions impliquant le rectorat, le personnel et les étudiants, la décision de mettre fin à l'occupation fut prise le 26 juin 2024.

Conclusion

Les récents événements survenus dans les sept principales universités belges – l'ULB, l'UCLouvain, la KULeuven, l'UGent, l'ULiège et l'UAntwerp – témoignent d'un phénomène frappant : face à une pression croissante des mouvements propalestiniens, les autorités académiques ont, dans leur grande majorité, cédé. Compromission, lâcheté ou complicité ? La question mérite d'être posée. Ces institutions ont en effet rapidement dénoncé leurs accords avec Israël, en se pliant aux exigences d'un boycott académique sous la pression des manifestants.

Il nous faut constater que ces universités ont pris cette décision alors même que les liens entre institutions belges et israéliennes étaient, en réalité, minimes. À l'exception de l'UAntwerp, les collaborations se limitaient à des échanges ponctuels ou à des projets de recherche européens dans des domaines très spécifiques. Pourtant, sous l'effet de la rhétorique politique et d'un climat de pression, ces autorités ont préféré sacrifier leur autonomie et leur engagement envers la liberté académique, renonçant à des partenariats insignifiants et se rangeant, parfois à contrecœur, du côté d'une contestation idéologiquement biaisée. L'orientation idéologique de ces universités n'y est pas étrangère.

Les conséquences de ces abandons sont multiples. D'abord, la légitimité de la coopération académique entre universités belges et israéliennes a été remise en question sur la base de préjugés et de pressions idéologiques dénuées de fondement tangible. Ensuite, le discours dominant dans ces universités s'est radicalisé, imposant une vision manichéenne du conflit israélo-palestinien, au détriment d'une réflexion équilibrée et objective. Enfin, la soumission des autorités académiques face à ces revendications a contribué à un climat où la liberté d'expression et la sécurité des étudiants – notamment juifs – sont mises en péril. Ce choix a engendré une fracture au sein des campus, particulièrement à l'ULB, où des agressions contre des étudiants juifs ont été signalées.

Dans un premier temps, les autorités universitaires ont tenté de dialoguer avec les activistes propalestiniens, d'entendre leurs revendications, voire de les soutenir. Mais face à l'escalade des actions –



occupations illégales, dégradations, violences – toutes les universités ont fini par exiger le départ des occupants, allant jusqu'à recourir à des mesures d'expulsion.

En renonçant à des partenariats limités avec Israël, les autorités académiques ont non seulement cédé à des pressions politiques, mais elles ont aussi mis en péril la liberté d'expression et la diversité des idées sur leurs campus. Loin de protéger les valeurs académiques, cette attitude a permis aux thèses les plus extrémistes de s'imposer au détriment des principes fondamentaux de la recherche et du débat universitaire.

Un autre élément frappant est l'organisation des activistes propalestiniens. La quasi-simultanéité des occupations dans différentes universités témoigne d'une coordination centralisée, vraisemblablement orchestrée par

Samidoun et ses relais progressistes belges – jeunes communistes, socialistes et écologistes comme en témoigna, non sans lucidité, le Recteur de l'UCLouvain : « *il s'agit d'un mouvement international. Il porte le même nom quel que soit le pays. Chez nous, il y a des étudiants, mais également des externes. Ce mouvement est très bien organisé, structuré. Et donc vraisemblablement, oui, il y a un courant derrière.* » Des « personnes extérieures » qui seraient là « pour accompagner » ont également été observées à l'ULB.

Un des acteurs clé dans la mobilisation à l'ULB fut la CGSP, le syndicat socialiste majoritaire du personnel, qui, dans une lettre ouverte de décembre 2024, dénonçait le manque de financements pour la recherche... tout en organisant parallèlement une collecte de fonds pour couvrir les frais de justice des « malheureux » occupants du bâtiment B, poursuivis pour saccage. Un paradoxe d'autant plus absurde que les dégâts causés à l'ULB équivalent à environ 15 emplois à temps plein.

Si antisémitisme est affaire d'obsession irrépressible, c'est tout aussi vrai dans le cas de l'antisionisme radical. Le sort des Kurdes de Turquie, des Arméniens du Haut-Karabagh, des Ouigours et Tibétain de Chine, sans parler des chrétiens du monde arabe ne suscitent aucun émoi particulier. Le seul Etat au monde qui semble retenir l'attention de nos élites universitaires, c'est Israël, toujours Israël, rien qu'Israël. Pour preuve, l'initiative sans précédent où près de 6 700 membres des milieux académiques belges – francophones et néerlandophones – ont adressé, le 15 janvier dernier, une lettre ouverte au Conseil des recteurs francophones (CREF) et à son pendant flamand, le VLIR. Cette lettre exprime leur « profonde inquiétude » et leur « besoin urgent » d'assumer leur « responsabilité sociale et légale en tant que communauté universitaire ». Parmi les signataires figurent 32 doyens de facultés, 1 279 professeurs, 1 574 chercheurs, 657 membres du personnel administratif et 3 343 étudiants. Convaincus qu'Israël mène un génocide à Gaza, ces universitaires n'ont réclamé ni plus, ni moins la suspension de la participation israélienne aux programmes européens de recherche et d'éducation, conformément à l'accord de coopération UE-Israël, qui conditionne cette collaboration au respect des droits de l'homme. Parmi eux, Petra De Sutter, vice-Première ministre (Groen) et diplômée de l'Université de Gand, a déclaré : « *Il est de notre devoir moral et légal de faire tout ce qui est nécessaire pour mettre fin à la violence à Gaza le plus rapidement possible. Faire comme si de rien n'était équivaut à se rendre complice de l'une*

des plus grandes violations du droit humanitaire international de notre époque ». Israël est bien devenu le Juif des Nations.

Ces voix ont été entendues en Flandre. Le 31 janvier 2025, le Conseil interuniversitaire flamand (VLIR) a annoncé que les universités flamandes n'entameraient plus de nouvelles collaborations avec des partenaires israéliens impliqués dans de graves violations des droits de l'homme. « *Les projets en cours ont été soumis à un examen approfondi, au cas par cas, à la lumière de la gravité du conflit* », a précisé le VLIR. L'Université francophone n'a pas été en reste. Tout comme son équivalent flamand, le Cref qui réunit les recteurs de toutes les universités francophone de Belgique n'a pas attendu une semaine pour s'adresser aux pétitionnaires comme en témoigné son communiqué en date du 21 janvier 2025. Soulignant en préambule qu'il n'avait pas attendu cet appel pour réagir, le Cref rappella notamment qu' « *il a interpellé à deux reprises, en juin et en octobre 2024, la Commission européenne, lui rappelant ses responsabilités, mentionnant les arrêts de la Cour internationale de justice (CIJ), et l'incitant à fournir des lignes directrices claires pour l'examen de projets européens (dans le cadre du programme Horizon Europe) avec des partenaires israéliens* ». Ces interpellations n'ayant pas reçu de réponse satisfaisante, le Cref et le VLIR réfléchissent actuellement à une action judiciaire commune alignée sur l'avis de la CIJ ». On constate que le Cref et le VLIR évoquent la possibilité de lancer une procédure judiciaire pour obliger la Commission Européenne à prendre en compte les avis de la CPI. Fort heureusement, la Commission ne s'inscrit pas dans l'obsession anti-israélienne si typique des universités belges. Non sans à propos, par la voix d'Illiana Ivanova, la commissaire chargée de l'innovation, de la recherche et de la jeunesse, la CE s'est formellement opposée et de manière très claire à l'exclusion, en arguant que ce serait une discrimination sur base de la nationalité. Il apparaît donc qu'il n'y aura pas de possibilité de blocage des projets Horizon à participation israélienne. Ceux-ci continuent et des demandes de renouvellement ont même été soumis fin 2024. Il semble donc que, malgré leur volonté de boycott, les autorités académiques belges ne disposent pas légalement du pouvoir de bloquer des contrats Européens en cours et pas plus, sans doute, d'empêcher des chercheurs belges de soumettre de nouveaux projets. On est donc beaucoup dans la gesticulation partisane. La Belgique est le pays du surréalisme et de la bonne conscience à bas prix.

A l'évidence, les événements décrits ne sont pas des cas isolés. Ils traduisent un climat d'hostilité obsidionale envers Israël qui imprègne aujourd'hui la Belgique, des médias aux universités, du nord au sud, de la droite à la gauche. La cause palestinienne est devenue le cœur d'une véritable « religion civile » ou « séculière », selon l'analyse de Pierre-André Taguieff.

La prise de position d'Alexander De Croo en est une illustration flagrante. L'ex Premier ministre belge n'avait pas hésité à déclarer qu'étudiant, il aurait probablement rejoint les manifestations. En reconnaissant le droit des étudiants à exprimer leurs opinions et à manifester pacifiquement, il a de facto validé une forme de soutien implicite aux revendications propalestiniennes. Dans ce contexte, il n'est guère surprenant de constater

l'arrogance des activistes propalestiniens, qui semblent désormais bénéficier d'une légitimité dans le discours politique dominant.